



## Commune de COLOMBY-ANGUERNY

n° 214 – 24 octobre 2025



la mairie

### OCTOBRE ROSE



### MARCHE

ANISY - BASLY – BENY-SUR-MER –  
COLOMBY-ANGUERNY - REVIRS

Dimanche 26 octobre  
Rassemblement à 9 h devant la mairie de  
chaque commune sauf Anisy 8h 30.

Anisy : **circuit Rouge** – distance de 9 km – prendre le chemin de Colomby avec un passage au niveau du château d'eau, puis direction du vieux colomby-jonction place Poulbot avec groupe de Colomby-Anguerny

Basly : **circuit bleu** – distance de 7 km - départ vers le chemin du Rocreux puis vers le point de jonction avec le parcours d'Anisy- Colomby-Anguerny (circuit rouge/rose) au point X (60)

Colomby-Anguerny : **circuit rose** – distance de 8 km départ vers Thaon puis chemin du Colombier vers la jonction avec le groupe d'Anisy (circuit rouge) Place Poulbot puis avec le groupe de Basly (circuit bleu) au point X (60)

Bény-sur-Mer : **circuit jaune** - distance de 7 km départ vers la ferme de Bracqueville puis vers le point de jonction avec les marcheurs de Reviers (circuit vert) au point Y (56)

Reviers : **Circuit Vert** – distance de 7 km départ vers le chemin pédestre (Delle notre Dame) puis jounction avec les marcheurs de Bény-sur-Mer (circuit jaune) au point de jonction Y (56) (*Voir la carte au verso*)

10h 15 mairie de Bény-sur-Mer : regroupement des 4 groupes pour un ravitaillement

- Une table avec différents articles seront présentés à la vente (bénéfice reversé en totalité au centre Baclesse).

10h 30 départ de la mairie de Bény-sur-Mer vers Reviers, parcours ORANGE par la rue Viquet puis le chemin la Carelette

11h 30 Arrivée à la mairie de Reviers

- Un pot de convivialité sera offert par les communes

Une boîte sera mise à disposition au départ de chaque commune pour une participation volontaire.

La totalité de la somme collectée sera donnée à Madame Isabelle Delalande (*fille de Hubert Delalande, maire de Bény-sur-Mer*), travaillant au centre François Baclesse.

Des épinglettes (Pin's ruban rose) seront disponibles au tarif de 2 € dont 1 € sera reversé au centre François Baclesse.

Les mairies déclinent toute responsabilité dans cette organisation.  
Elles coordonnent cette manifestation non officielle, chacun venant sous sa responsabilité et devront encadrer ses enfants, si besoin.

Afin d'assurer le retour en co-voiturage, nous recherchons des volontaires.

Merci de vous signaler à la mairie auparavant.

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Département du Calvados

## **Commune de Colomby-Anguerny**

### **Cérémonie commémorative**

**du  
11 novembre  
1918**



Nous avons l'honneur de vous inviter à la 107<sup>e</sup>  
cérémonie commémorative de l'armistice  
du 11 novembre 1918

Elle se déroulera le

**Mardi 11 novembre 2025  
à 9 h 15  
au monument aux morts  
*dans le cimetière Saint-Martin***

*A l'issue de la cérémonie, une collation sera offerte  
dans la grange du colombier.*

A Colomby-Anguerny, le 18 octobre 2025

Le Maire,  
J-L GUILLOUARD

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Guilloard".

## Incivilités animales rappels pour bien vivre ensemble.



Des habitants de la commune se plaignent du manque de civisme des propriétaires de chiens. En faisant des balades dans la commune ou en promenant des enfants avec des poussettes, ils rencontrent des excréments sur les trottoirs déposés par les chiens.

Rappel : Les déjections canines, source de conflits relationnels entre les détenteurs de chiens et les autres habitants, posent des problèmes de dégradation du cadre de vie, d'hygiène publique. Dans la commune, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces des jeux pour enfant. Leur ramassage par le propriétaire ou possesseur du chien est obligatoire. Un geste simple et responsable pour un cadre de vie propre.

**Colomby-Anguerny Anim'**

COLOMBY-ANGUERNY ANIM' organise une soirée Beaujolais avec un buffet campagnard

**Le jeudi 20 novembre 2025 à partir de 19h30 à la Grange aux Dîmes**

**Inscription avant le 12 novembre 2025**  
Places limitées

Inscription validée après réception du règlement,  
à déposer en Mairie de Colomby-Anguerny

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé - Ne pas jeter sur la voie publique



COLOMBY-ANGUERNY ANIM'

Réservation soirée campagnarde du 20/11/2025

Nom : .....

Tarif .....x10€ par adulte et .....x10€ par enfant  
(Gratuit pour les moins de 12 ans)



Mail : [animationc2a@gmail.com](mailto:animationc2a@gmail.com)

Bulletin à transmettre avec le règlement en Mairie avant le 12/11/2025